

**SIMON ASSOCIÉS ACCUEILLE DEUX NOUVEAUX ASSOCIÉS
POUR DEVELOPPER SON DEPARTEMENT PRIVATE EQUITY ET VENTURE CAPITAL**

Avec le recrutement en qualité d'associés de Stéphanie Roquefort et Arthur Anton, le cabinet d'avocats d'affaires développe son équipe Corporate M&A avec une nouvelle équipe dédiée au Private Equity / Venture Capital à destination des entrepreneurs et des fonds d'investissement.

Après avoir consolidé l'équipe « Restructuring » avec l'arrivée d'Emmanuel Drai en qualité d'associé et développé son maillage national avec l'ouverture d'un bureau à Lille animé par Laure Warembourg et Bruno Lemistre, Simon Associés accélère son développement en renforçant son offre de services en matière de *Private Equity* et de *Venture Capital* avec le recrutement de deux associés dédiés à ces secteurs d'activités, Stéphanie Roquefort et Arthur Anton.

STEPHANIE ROQUEFORT ET ARTHUR ANTON, UN BINOME EFFICACE SPECIALISE DANS LE VENTURE CAPITAL



Stéphanie Roquefort et Arthur Anton se sont connus sur les bancs du Fonds Stratégique d'Investissement (FSI) où ils ont débuté leur carrière, puis ont évolué chacun de leur côté au sein de cabinets français et anglo-saxons de premier plan (Jeantet Associés et Orrick Rambaud Martel). Leur entente personnelle et professionnelle et leur goût pour l'entrepreneuriat les ont ensuite conduits à monter leur propre structure spécialisée dans le venture capital, Anton & Roquefort.

Au cours des derniers mois, ils sont notamment intervenus aux côtés de Gaia Capital Partners à l'occasion de la levée de fonds de Welcome To The Jungle ou encore de Crédit Mutuel Innovation lors de la Série C d'AB Tasty. Ils interviennent également pour le compte de WeSprint, l'un des accélérateurs de start up les plus actifs en région.

Arthur et Stéphanie sont tous les deux issus de cette nouvelle génération d'avocats pour lesquels accompagner un client ne se limite pas à une vision purement juridique mais bien à une connaissance globale de son marché et de son environnement. C'est dans cette dynamique que Stéphanie et

Arthur entendent développer une offre inédite à destination des investisseurs-entrepreneurs, en les accompagnant depuis la création de leurs *first time funds* jusqu'au *closing* de leurs opérations bénéficiant aussi des compétences complémentaires de Simon Associés. C'est une équipe unie, dynamique, et aux compétences multiples qui vient enrichir l'équipe Simon Associés au service de ses clients. Cette alliance est signe de fortes ambitions de développement pour le cabinet.

ARTHUR ANTON : BIOGRAPHIE



Avant de rejoindre Simon Associés, Arthur Anton a co-fondé avec Stéphanie Roquefort son propre cabinet, Anton & Roquefort spécialisé en venture capital et fusions-acquisitions, en 2019. Il y conseillait aussi bien les fonds d'investissement dans leurs prises de participation que des sociétés et équipes de management dans le cadre de leurs opérations de levée de fonds.

Arthur a débuté sa carrière en 2013 aux côtés d'Arnaud de Senilhes chez Jeantet Associés avant de la poursuivre, au sein des départements Private Equity / M&A de K&L Gates et de BG2V. Arthur a développé une forte expertise dans les médias, le digital et la tech.

Arthur Anton est diplômé du Master 122 de Paris Dauphine



Avant de rejoindre Simon Associés, Stéphanie Roquefort a cofondé avec Arthur Anton le cabinet Roquefort-Anton, spécialisé en venture capital et fusions-acquisitions, en 2019. Elle y conseillait des fonds d'investissement, des chefs d'entreprise et de jeunes fondateurs à tous les stades de leurs projets : création, levée de fonds, cession et restructuration *in bonis* ou en cas de procédures collectives.

Stéphanie a débuté sa carrière au sein des équipes *restructuring* de cabinets anglo-saxons, notamment Orrick Rambaud Martel. Elle y a gagné une approche transversale et pragmatique des dossiers, particulièrement utile dans l'activité private equity et venture capital.

Stéphanie est diplômée de l'ESSEC et du Magistère de Droit des affaires d'Aix-en-Provence.

Jean-Charles Simon, associé-gérant de Simon Associés, commente : « *La profonde transformation du monde de l'entreprise, accélérée par la crise sanitaire, et les conséquences que nous anticipons pour les entreprises de tous secteurs nous incitent à développer notre offre de services et créer de nouveaux outils, notamment technologiques, à destination de nos clients et partenaires. L'association de Stéphanie et Arthur s'inscrit dans cette dynamique de croissance active du cabinet dans une période où les lignes de nos métiers doivent évoluer. Nous sommes très heureux de les accueillir en tant qu'associés. Aux delà de leurs qualités professionnelles, nous partageons la même vision de l'évolution du métier d'avocat et apprécions particulièrement leur enthousiasme, leur fibre entrepreneuriale et leur connexion à l'écosystème de l'innovation.* »

Stéphanie Roquefort et Arthur Anton déclarent à cette occasion : « *Nous nous réjouissons de rejoindre Simon Associés, un cabinet qui développe une véritable vision stratégique et met des moyens conséquents au service de l'innovation. Notre ambition est d'être le partenaire stratégique de la croissance d'une nouvelle génération d'entrepreneurs et des fonds qui les soutiennent. Le cabinet Simon Associés nous donne aujourd'hui la formidable opportunité de développer à plus grande échelle ce que nous avons démarré à deux. Nous sommes reconnaissants de cette confiance qui nous est accordée en tant que jeunes avocats et enthousiastes à l'idée de développer la pratique Private Equity et Venture Capital du cabinet.* »

A PROPOS DE SIMON ASSOCIES

Fondé en 1992, Simon Associés est un cabinet d'avocats d'affaires, disposant de bureaux intégrés à Paris, Lyon, Montpellier, Nantes, Perpignan et Lille/Wasquehal. Le cabinet a également organisé dans l'Hexagone le réseau dédié de cabinets indépendants baptisé Simon Avocats. Au service des entreprises, Simon Associés compte aujourd'hui en France plus de 70 d'avocats et juristes, dont 25 associés. Il rassemble plus d'une centaine de professionnels avec le réseau national Simon Avocats.

Simon Associés intervient en conseil et contentieux dans les domaines suivants : Fusion-Acquisition, Fiscalité, Distribution – Concurrence – Consommation, Contentieux & Arbitrage, Entreprises en Difficulté, Immobilier, Construction et Urbanisme, Social, Assurances, Propriété Intellectuelle, Nouvelles Technologies, Compliance, Santé et International.

A l'international, le cabinet s'appuie sur un réseau organisé autour d'accords d'alliances stratégiques conclues avec des cabinets de renom dans plus de 60 pays : en Algérie, Argentine, Arménie, Azerbaïdjan, Bahamas, Bahreïn, Bangladesh, Belgique, Birmanie, Bolivie, Brésil, Bulgarie, Cambodge, Cameroun, Chili, Chine, Chypre, Colombie, Corée du Sud, Costa Rica, Côte d'Ivoire, Égypte, El Salvador, Emirats Arabes Unis, Estonie, Etats-Unis, Guatemala, Honduras, Hongrie, île Maurice, Îles Vierges Britanniques, Inde, Indonésie, Iran, Italie, Kazakhstan, Koweït, Luxembourg, Madagascar, Malte, Maroc, Mexique, Nicaragua, Oman, Panama, Paraguay, Pérou, Portugal, Qatar, RD du Congo, République Dominicaine, Sénégal, Singapour, Suisse, Thaïlande, Tunisie, Uruguay, Venezuela, Vietnam, Zimbabwe. Présence directe à Pékin, ville à partir de laquelle Simon Associés intervient avec son partenaire YINGKE dans 65 villes en Chine.

Pour retrouver l'actualité juridique décryptée par les équipes du cabinet Simon Associés :

www.simonassocies.com - www.simonavocats.com - www.simonassocies-infos.com -
www.lettredesreseaux.com - www.lettredelimmobilier.com - www.lettredurestructuring.com -
www.lettredunumerique.com / www.lettredelacompliance.com

Contacts presse :

Stéphanie Chane-Wai – Juri Communication – 01 45 00 36 54
Véronique Pernin ou Raphael Gaftarnik – Agence VP Strat - 0661616102